



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# **Modalités d'exercice et d'accompagnement des étudiants de M2 MEEF premier degré en stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA)**

Missions des différents acteurs :  
Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## SOMMAIRE

<i>Préambule</i> .....	3
<i>Cadrage général de l'accompagnement des étudiants de M2 en stage SOPA dans le master MEEF mention premier degré</i> .....	5
<i>Ethique, déontologie : une mise en œuvre des valeurs de la République</i> .....	9
<i>Les étudiants en stage SOPA</i> .....	11
<i>Le continuum de formation</i> .....	13
<i>Repères pour l'étudiant en stage SOPA</i> .....	15
<i>Repères pour le maître d'accueil temporaire et le tuteur parcours INSPE</i> .....	17
<i>Accompagner et soutenir l'étudiant en stage en difficulté</i> .....	19
<i>La formation des maîtres d'accueil temporaire</i> .....	20
<i>Annexes</i> .....	21
-Annexe 1 : Scolarités et Responsables de site INSPE .....	21
-Annexe 2 : Référentiel national de formation du master MEEF mention premier degré, .....	21
-Annexe 3 : Documents de suivi .....	21

## PREAMBULE

La loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 a institué les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation. Ces INSPE sont chargés de mettre en place la nouvelle réforme de la formation des futurs enseignants et personnels de l'Éducation nationale à partir de la rentrée 2020.

Cette réforme vise à homogénéiser davantage la formation sur le territoire national. C'est pourquoi elle instaure un référentiel de formation national pour le master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF) intitulé « *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI<sup>e</sup> siècle* ». Ce référentiel de formation précise les objectifs, les axes de formation, les compétences travaillées et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

### **La formation en master MEEF : une formation universitaire professionnalisante**

L'arrêté du 24 juillet 2020 (modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein du master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »), précise que le master MEEF dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

Ces expériences prendront la forme :

- de périodes de stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) pendant le master 1,
- d'une complète alternance en master 2 (SOPA ou dispositif contractuel alternant).

**Ces différentes périodes de stage participeront pleinement à la formation des futurs professeurs** en leur permettant progressivement de préparer les concours de recrutement et de valider au minimum le niveau 2 des attendus de fin de formation à l'issue du master 2.

### **La mise en œuvre de la réforme de la formation au sein de l'INSPE de l'académie de Lille Hauts-de-France**

Les trois caractéristiques que doit revêtir la formation en master MEEF telles que précisées dans le référentiel de formation de la réforme de la formation sont :

- une formation d'adultes ;
- une formation universitaire professionnalisante ;
- une formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation.

La mise en place d'une **approche par compétence(s)** est l'une des orientations retenues afin de mettre en œuvre une formation universitaire plus professionnalisante qui forme à des métiers complexes en forte évolution. Dans ce cadre, les périodes de formation en milieu professionnel occupent une place prépondérante. En effet, la formation en alternance proposée à l'INSPE de l'Académie de Lille - Hauts-de-France permet de confronter chaque étudiant à de nombreuses situations d'apprentissages complexes (cours, stages, observations, études de cas, soutenances, ADRPP, ...). Les différents moments, lieux et modalités de formation, à l'INSPE et durant les stages, sont l'occasion de mettre en œuvre des compétences en mobilisant et construisant des ressources nombreuses et variées.

Parallèlement, la mise en place d'une démarche **portfolio d'apprentissage** vient en appui de ce projet de formation. Outil personnel des étudiants, le **portfolio** doit leur permettre :

- De réaliser, de sélectionner et d'analyser un ensemble d'expériences pertinentes en lien avec les problématiques des semestres et des blocs de connaissances et de compétences ;
- De s'exercer à identifier et à tisser les ressources pertinentes qui participent de la construction des compétences ;

- De mettre en perspective les progrès réalisés quant à la construction des attendus de fin de formation, qui serviront d'appui lors des épreuves évaluatives prévues en fin de semestres afin de valider le master.

Les différentes évaluations de chaque semestre du master s'appuieront sur cette démarche sans pour autant que le portfolio ne soit évalué.

Enfin, les périodes de stage doivent permettre aux étudiants d'appréhender les deux problématiques professionnelles majeures pour les enseignants de demain : **l'école inclusive** et le **numérique**.

La formation des enseignants à l'école inclusive est un enjeu majeur. L'école inclusive sera néanmoins appréhendée de manière large et embrassera, au-delà des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'ensemble des élèves et leurs spécificités.

Parallèlement, il s'agira d'accompagner de manière raisonnée l'intégration du numérique dans les pratiques professionnelles naissantes.

Ce guide « Modalités d'accompagnement et d'exercice en stage SOPA des étudiants de M2 MEEF premier degré » est un **document partagé par tous les acteurs de la formation** des étudiants. Il a pour objectifs de **décrire les principales missions** de chacun des acteurs et de présenter un **outil au service de la formation**. Cet outil inscrit l'accompagnement de l'étudiant dans un **continuum** de formation, c'est-à-dire dans une perspective de développement professionnel progressif, de la première année du master MEEF à l'année de fonctionnaire stagiaire.

Les éléments de ce continuum spécifiquement abordés en M2 sont précisés pages 13 et 14. Les objectifs et observables sont déclinés pour chacun des stages du M2 pour les étudiants comme pour les différents acteurs de l'accompagnement dans une perspective de progression et de développement professionnel tout au long de l'année (pages 15 à 18).

# CADRAGE GENERAL DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS DE M2 EN STAGE SOPA DURANT LE MASTER MEEF MENTION PREMIER DEGRE

Le cadre national des formations fixé par l'arrêté du 27 août 2013 et modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020<sup>1</sup> précise les principes d'une formation **par l'alternance** mise en œuvre au sein des masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Ces principes préconisent une intégration la plus complète possible des apports universitaires et des expériences de **mise en situation professionnelle** permettant aux étudiants d'appréhender et de construire progressivement la posture, les gestes, les outils et la culture nécessaires à l'exercice et à l'analyse de leurs futures fonctions. Cette formation en alternance permet aux étudiants durant l'année de M2 de renforcer les aspects professionnalisants de leur formation et de favoriser ainsi leur entrée dans le métier. Elle les conduit à acquérir **une meilleure connaissance des lieux d'enseignement, de s'approprier des pratiques pédagogiques variées et adaptées aux différents environnements et publics scolaires et de construire ainsi progressivement les compétences professionnelles indispensables à l'exercice de leur futur métier de professeur des écoles.**

De tels principes de formation requièrent **un soutien et un accompagnement coordonnés et vigilants** des étudiants tout au long de leur processus de formation par des équipes pluri-institutionnelles (Universités, INSPE, services académiques) et pluricatégorielles.

Les **principales missions du maître d'accueil temporaire (MAT) - désigné par l'inspecteur de circonscription** - dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant sont :

- de l'accompagner dans la construction de ses séquences et séances d'enseignement,
- de répondre aux questions relatives à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives,
- de le conseiller et de l'aider dans la construction des attendus de fin de formation et dans son auto-positionnement,
- de renseigner la fiche d'assiduité,
- de contacter l'INSPE en cas de difficultés rencontrées par l'étudiant (cf page 18), notamment si l'étudiant ne manifeste pas l'engagement ou l'éthique attendus d'un futur professionnel de l'enseignement
- de proposer des temps de synthèse des progrès réalisés par l'étudiant qu'il lui communique dans le cadre d'entretiens et d'échanges réguliers,
- de rendre un avis au titre de l'évaluation de cette période d'alternance (20 crédits européens) et de rédiger la fiche de positionnement dialogué finale à envoyer à l'INSPE (**le 5 avril 2024**) qui contribuera à l'évaluation de l'oral de fin de formation du S4 (oral qui prend appui sur les traces du portfolio et sur les avis des maîtres d'accueil temporaire).

Les **principales missions du tuteur « de parcours » INSPE, désigné par le responsable pédagogique de site, sont inscrites** dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant dans la réalisation de son portfolio et sont notamment :

- de l'aider à identifier et à prendre en compte ses besoins de formation,
- de le conseiller et de l'aider à la construction des attendus de fin de formation et dans son auto-positionnement,
- d'accompagner les synthèses des progrès réalisés dans le cadre d'échanges et d'entretiens

---

<sup>1</sup> Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »  
NOR : MENH2013610A <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042211054>

- réguliers,
- de favoriser le développement de compétences liées à l'analyse réflexive de situations professionnelles en lien avec les attendus de fin de formation, notamment au travers de l'accompagnement de la démarche portfolio,
- d'aider l'étudiant à faire le lien entre la formation INSPE et la classe,
- d'aider l'étudiant dans son auto-positionnement,
- d'accompagner l'étudiant dans la rédaction de son écrit réflexif de synthèse finale d'une page précisant les évolutions et les progrès réalisés au cours de ses stages qui sera à intégrer dans son dossier support de l'oral de fin de formation du S4.

Les **principales missions du directeur de l'école** dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant en stage SOPA sont :

- de l'accueillir,
- de favoriser son intégration au sein de l'équipe et favoriser la communication au sein de celle-ci,
- de faciliter la construction de certains attendus,
- de contacter l'INSPE en cas de besoin (cf page 18), notamment si l'étudiant ne manifeste pas l'engagement ou l'éthique attendus d'un futur professionnel de l'enseignement

Les **principales missions du responsable pédagogique du site INSPE** dans le cadre de l'accompagnement de l'étudiant en stage SOPA sont :

- de solliciter le tuteur parcours INSPE,
- d'animer une cellule de suivi visant à suivre le bon déroulé des stages, à répondre aux questions du maître d'accueil et du tuteur INSPE.

**L'étudiant en SOPA** dans le cadre de sa formation en alternance :

- adopte une posture d'adulte référent dans son école (autorité bienveillante, relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel),
- s'approprie les obligations déontologiques et réglementaires du professeur<sup>2</sup>,
- planifie et conduit progressivement des séances/séquences d'apprentissage,
- collabore avec son maître d'accueil et son binôme pour définir une progression/une programmation communes,
- communique avec son maître d'accueil et son tuteur de parcours INSPE pour toute question,
- écoute et prend en compte les différents conseils,
- s'auto-positionne régulièrement sur les attendus de fin de formation,
- rédige une synthèse finale d'une page précisant les évolutions et les progrès réalisés au cours de ses stages, accompagné par son tuteur parcours, et qui sera intégrée dans son dossier support de l'oral du S4,
- dépose dans Moodle aux dates définies la fiche d'assiduité complétée et en dépose aussi un exemplaire dans son portfolio.

Ces auto-positionnements et cette synthèse consolident l'étudiant dans une pratique réflexive inscrite dans la démarche portfolio, initiée depuis la première année du master. Ils lui permettront de progresser tout au long de l'année ; ils constitueront différentes traces et témoignages des progrès réalisés qui nourriront son e-portfolio et lui serviront d'appui à l'oral de validation des attendus de fin de formation qui aura lieu en fin d'année de M2.

---

<sup>2</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo49/MENH2032667N.htm>

**Les attendus de fin de formation issus du référentiel de formation « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21<sup>ème</sup> siècle »<sup>3</sup>**

<b>A1</b>	Fonde son action sur les principes et enjeux du système, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
<b>A2</b>	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
<b>A3</b>	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
<b>A4</b>	Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe
<b>A5</b>	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
<b>A6</b>	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
<b>A7</b>	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur (s)
<b>A8</b>	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école
<b>A9</b>	Rend compte de son travail aux acteurs concernés
<b>A10</b>	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
<b>A11</b>	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action
<b>A12</b>	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
<b>A13</b>	Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
<b>A14</b>	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs fixés
<b>A15</b>	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation
<b>A16</b>	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
<b>A17</b>	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)
<b>A18</b>	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour déterminer les actions de son accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés
<b>A19</b>	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter
<b>A20</b>	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
<b>A21</b>	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'e mesurer l'efficacité
<b>A22</b>	Exerce une veille à visée de formation/information en lien avec son métier
<b>A23</b>	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
<b>A24</b>	Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, pour conforter et faire évoluer ses pratiques
<b>A25</b>	Prend en compte les conseils et recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

<sup>3</sup> <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html>



## LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE DE M2

Le changement de la place des concours externes de recrutement des professeurs du 1er degré valorise la dimension professionnelle du concours, au terme d'un master dont la dimension professionnalisante est elle-même renforcée. La mise en place d'un parcours en alternance en M2 prenant la forme d'un stage d'observation et de pratique accompagnée, tel que prévu par l'arrêté du 27 août 2013 susvisé, s'inscrit dans cette logique.

**L'alternance fait partie intégrante du cursus de formation initiale.** Pour acquérir une expérience professionnelle, les étudiants en stage SOPA suivent un stage de même durée que le stage des contractuels alternants, conformément à ce que prévoit le décret n°2008-775 du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du premier degré et par le décret n°2015-851 du 10 juillet 2015 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement d'enseignement du premier degré. A l'inverse des étudiants contractuels alternants qui exercent la pleine responsabilité de la classe sur cette temporalité, les étudiants en SOPA sont affectés dans une classe, en présence de son titulaire, qui assure donc la mission de maître d'accueil temporaire.

### Objectifs et finalités du stage SOPA

**Le stage SOPA de M2 prolonge et approfondit le travail d'observation, d'analyse et de positionnement commencé durant l'année de Master 1.** Ce stage permet à l'étudiant de faire l'expérience du quotidien du métier d'enseignant sous ses multiples facettes. Il est amené à construire des liens entre l'ensemble des blocs de connaissances et de compétences suivis dans le cadre de son cursus universitaire et la réalité du terrain.

**Le stage est évalué aux semestres 3 et 4** dans le cadre de la réalisation d'un dossier individuel réflexif et contribue à la validation d'autres EC du master (mémoire, oral de fin de formation) et à la préparation des épreuves du CRPE, tant celles d'admissibilité que celles d'admission (cf. connaissance du système éducatif, des gestes professionnels et des disciplines enseignées).



Objectifs du stage SOPA et attendus de fin de formation (AFF) associés	Documents, outils, supports
<p>Exercer le métier d'enseignant conformément au cadre réglementaire de l'exercice du métier, observer le rôle du fonctionnaire du service public de l'Education Nationale et respecter ce contexte institutionnel. Prendre place au sein d'une communauté éducative. Découvrir la communication avec la hiérarchie, avec les collègues, avec les parents, avec les partenaires de l'école.</p> <p><b>AFF 1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 8 - 9</b></p>	<p>Référentiel de compétences Règlement type départemental Règlement de l'école Circulaire de rentrée B.O. réglementaires (socle commun, traitement de la violence à l'école, et rubriques nécessaires du Code de l'Education). Textes du Conseil supérieur des programmes. Conseil de maîtres, de cycles, d'école. Conférences ou animations pédagogiques Réunion de parents Expositions, journées portes ouvertes, fête d'école...</p>
<p>Concevoir et mettre en œuvre le fonctionnement d'une classe, en tenant compte des divers parcours d'élèves, de l'hétérogénéité de la classe, des difficultés de socialisation scolaire et d'apprentissage, des besoins éducatifs particuliers.</p> <p><b>AFF 2 - 4 - 5 - 6 - 11 - 12 - 13 - 15 - 16 - 18 - 19</b></p>	<p>Projet d'école, livrets personnels de compétences, cahiers de réussite, règlement de classe, tableau des responsabilités (métiers, rôles...), divers cahiers d'élèves (carnet de lecture, d'écrivain, d'arts, d'expérimentation scientifique...), PPRE, demande d'aide RASED, PPS, PAI, Gevasco : <a href="http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-deseleves-handicapes.html">http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-deseleves-handicapes.html</a> Les documents relatifs aux informations préoccupantes.</p>
<p>Apprendre à organiser son travail d'enseignant en amont et en aval de la classe</p> <p><b>AFF 10 - 14 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25</b></p>	<p>Projets de la classe, programmations, progressions, cahier journal et fiches de préparation, manuels et livres du maître, ressources numériques et institutionnelles de référence...</p> <p>Documents issus des cours des BCC B et C</p>
<p>Apprendre à observer les élèves au travail ; apprendre à analyser leurs productions (orales, écrites, graphiques, plastiques...) ; concevoir des démarches et choisir des outils issus des divers courants pédagogiques pour adapter sa pratique aux besoins des élèves et de la classe.</p> <p><b>AFF 1 - 2 - 5 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 17 - 18 - 19</b></p>	<p>Outils et dispositifs de différenciation, d'aide, de remédiation</p> <p>Outils et dispositifs issus de diverses approches et divers courants pédagogiques (ceintures, quoi de neuf, plan de classe, conseil d'élèves, plans de travail...)</p> <p>Manifestations et / ou traces des activités d'apprentissage des élèves, bilan d'observation d'un / des élève/s.</p>

<p>Analyser les situations d'enseignement – apprentissage conçues et mises en œuvre en tant qu'étudiant de 2<sup>e</sup> année de MEEF, pour développer la réflexivité sur sa propre pratique, afin de faire progresser tous les élèves.</p> <p><b>AFF 1 - 2 - 4 - 7- 11 -12 - 13 - 15 - 16 - 20 - 21 - 22 - 24 - 25</b></p>	<p>Bilans d'observation d'un élève, des élèves, des activités menées et des apprentissages (mise en activité, gestion de l'activité des élèves, structuration des apprentissages mis en jeu dans l'activité, mémorisation des apprentissages et des savoirs...), de la communication en classe, des conflits, du climat scolaire</p> <p>Les thématiques du BCC B et C.</p> <p>Rédaction des traces dans le portfolio</p>
<p>Savoir rendre compte de sa pratique, l'objectiver ; être capable de la distance nécessaire pour rendre compte des processus d'apprentissage à l'œuvre chez l'élève.</p> <p><b>AFF 1 - 5 - 6 - 9 - 11 - 12 - 21 - 22 - 24 - 25</b></p>	<p>Poursuivre le travail d'écriture du mémoire</p> <p>Rédaction des traces déposées dans le portfolio</p>

## Modalités du stage

Le stage SOPA se déroule du **4 septembre 2023 au 4 juillet 2024 au plus tard** pour un volume total de 324 heures (288 heures d'enseignement et 36 heures d'activités annexes). Il se compose d'**un stage « filé »** et de **deux stages « massés »** qui permettent à l'étudiant de se mettre en situation d'**observer et d'exercer le métier dans chacun des cycles de l'école primaire** et de poursuivre le développement de ses compétences professionnelles et de sa posture réflexive, attendues pour toute pratique enseignante.

L'affectation de l'étudiant est réalisée conjointement par les services départementaux et l'INSPE qui l'informe de son lieu de stage et des démarches administratives à effectuer. L'affectation est réalisée en fonction du lieu d'habitation de l'étudiant.

Les étudiants sont répartis dans **deux cohortes** : ceux affectés dans la **cohorte A** effectueront leur journée de **stage filé le lundi**, ceux affectés dans la **cohorte B** seront en **stage filé le jeudi**. La formation à l'INSPE prend en compte ces journées de stage dans l'organisation des emplois du temps.

**Les stages massés** sont organisés sur 2 périodes de 2 semaines, **pendant lesquelles la journée consacrée au stage filé est maintenue** :

- 1<sup>er</sup> stage massé du **13 au 24 novembre 2023**
- 2<sup>ème</sup> stage massé du **12 au 23 février 2024**

Chaque période de stage permet à l'étudiant de voir un cycle de l'école primaire (maternelle, cycle 2, cycle 3).

*NB : Des journées dites « de tuilage » sont indiquées dans le calendrier général les 7 novembre et 6 février : elles ne concernent pas les étudiants en stage de pratique accompagnée (SOPA), mais uniquement les contractuels alternants.*

## Temps de service

Le **stage** de l'étudiant en SOPA correspond à un tiers de l'obligation réglementaire de service définie par le décret du 30 juillet 2008 ou par le décret du 20 août 2014 précités.

Il est **consacré à l'observation puis à l'exercice des missions d'enseignement devant élèves** en présence du maître d'accueil temporaire **et**, en outre, **à l'accomplissement d'un tiers des 108 heures annuelles prévues à l'article 2 du décret du 30 juillet 2008, soit 36h.**

Dans le respect du volume de service annuel à réaliser (dans le 1er degré, 288 heures de service d'enseignement + 36 heures dédiées aux autres activités), **le service hebdomadaire peut être compris entre 6 et 12 heures** auxquelles s'ajoutent une heure consacrée aux autres activités.

## Gratification

L'étudiant en SOPA bénéficie d'une gratification **mensuelle**.

Cette gratification est compatible avec l'attribution des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur dans les conditions de droit commun.

## Obligation d'assiduité

**L'assiduité en stage est obligatoire.** Elle permet la validation de l'élément stage à chaque semestre mais aussi le versement de la gratification <sup>4</sup> pour les étudiants concernés. Une **absence injustifiée en stage invalide l'UE C** pour le semestre concerné.

Le dépôt de la **fiche d'assiduité – unique** pour l'ensemble des périodes de stage de l'année de M2 - revêt donc une importance capitale.

Cette fiche d'assiduité unique sera **à communiquer dans son intégralité à chaque MAT lors de chaque stage** (tout comme au retour des stages massés au MAT du stage filé) et **à déposer sur Moodle dans son intégralité aussi** dans le respect impératif des délais impartis :

- pour le S3 : au plus tard **le 29 décembre 2023**
- pour le S4 : **le 13 mars 2023** puis **le 18 juin (cohorte A) ou le 21 juin (cohorte B)**

**L'assiduité et la ponctualité** sont **indispensables** pour garantir aux élèves un enseignement efficace et préserver l'égalité de leurs chances.

**L'étudiant doit donc obligatoirement :**

- arriver en même temps que son maître d'accueil pour préparer la classe ;
- être présent(e) pendant les temps scolaires prévus dans les modalités de stage ;
- ne pas s'absenter, même momentanément, sans autorisation ;
- être assidu(e) tout au long du stage.

**Si l'étudiant est malade**, il doit prévenir immédiatement le directeur de l'école et idéalement son MAT. L'étudiant prévient et transmet également la copie du justificatif d'absence à la scolarité de son site de formation.

NB : une absence injustifiée en stage entraîne l'invalidation de l'UE et du bloc auxquels il est rattaché (BCC C au semestre 3 et BCC B au semestre 4).

**Toute absence en stage devra en conséquence faire l'objet d'un dépôt de pièces justificatives**, réalisé au plus près de l'absence auprès du service de Scolarité de votre site, pièces qui seront examinées en jury de semestre pour prise de décision.

---

<sup>4</sup> Les consignes relatives à la gratification sont présentées dans le mode opératoire envoyé par mail en début d'année et disponible sur Moodle.

## Consignes pour le bon déroulement des stages

**L'étudiant contacte son maître d'accueil temporaire** dès qu'il est informé de son affectation et envisage, conjointement avec lui et son binôme, les interventions en classe de manière progressive après une ou deux journées d'observation. Il est conseillé de prendre la classe le plus souvent possible ; les temps d'enseignement se font avec l'appui du maître d'accueil et en lien avec le binôme ; l'étudiant **prépare** les séquences et séances d'apprentissage et en **fait le bilan** en équipe.

**La participation aux diverses concertations, rencontres et activités pédagogiques complémentaires (APC) est incluse dans la durée du stage** et n'est donc pas facultative, lorsque ces éléments se déroulent sur la journée de stage filé et dans tous les cas lors du stage massé. **Il est attendu que l'étudiant participe autant que faire se peut aux concertations, réunions avec les parents et conseils d'école lorsqu'ils se déroulent sur les journées dédiées aux stages.** La participation de l'étudiant, en dehors de ces journées, est souhaitable dans la mesure du possible et sous réserve qu'elle n'impacte pas la présence en formation.

En revanche, les temps de cantine, d'étude ou les Temps d'Activités Périscolaires ne font pas partie des missions et activités de l'étudiant lors du stage.

## LE CONTINUUM DE FORMATION : L'ANNEE DE STAGE M2 SOPA

Les tableaux ci-dessous sont des **outils au service des étudiants et des différents acteurs de l'accompagnement**. Ils ont pour objectifs de décrire, de manière synthétique, les principales missions des acteurs de la formation et d'inscrire l'accompagnement de l'étudiant de master MEEF dans un **continuum** de formation, c'est-à-dire dans une perspective de développement professionnel progressif de la première année du master MEEF à l'année de fonctionnaire stagiaire. Ils offrent aux acteurs des outils pour identifier les indicateurs susceptibles de mesurer la progressivité de la construction des différents attendus par les étudiants.

<b>Master 2 Stage SOPA</b>			
<b>Périodes</b>	<b>Du positionnement initial au diagnostic partagé (septembre-décembre)</b>	<b>Du diagnostic partagé à un positionnement intermédiaire (décembre-mars)</b>	<b>Vers une autonomie professionnelle progressive (mars-juin)</b>
<b>Objectifs du stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner l'entrée dans le métier</li> <li>▪ Définir des axes de progrès prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser les progrès réalisés à partir des axes repérés lors de la première période</li> <li>▪ Déterminer de nouveaux axes de progrès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner la montée en autonomie professionnelle</li> <li>▪ Valoriser la construction de compétences et la formation tout au long de la vie</li> </ul>
<b>Outils de suivi à insérer au portfolio par l'étudiant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Positionnement initial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Positionnement intermédiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement final et fiche de synthèse finale</li> </ul>
<b>Rôles et tâches principales de l'étudiant durant le stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter une posture et un positionnement d'adulte référent au sein de son école : instaurer une relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel</li> <li>▪ Se présenter à la communauté éducative</li> <li>▪ Collaborer avec le MAT et le binôme pour définir une progression</li> <li>▪ Planifier et conduire des séances d'apprentissage</li> <li>▪ S'auto-positionner en début d'année puis en fin de trimestre pour analyser sa construction professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter une posture et un positionnement d'adulte référent au sein de son école : instaurer une relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel</li> <li>▪ Collaborer avec le MAT et avec son binôme</li> <li>▪ Planifier et conduire des séquences d'apprentissage en prenant en compte les axes de progrès</li> <li>▪ Préparer de plus en plus en amont les séquences pédagogiques et les inscrire dans une progression réfléchie</li> <li>Effectuer un nouvel auto-positionnement et rédiger un écrit réflexif intermédiaire à insérer dans son portfolio</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adopter une posture et un positionnement d'adulte référent au sein de son école : instaurer une relation pédagogique et éducative fondée sur le respect mutuel</li> <li>▪ Collaborer avec le MAT et avec son binôme</li> <li>▪ Planifier et conduire des séquences d'apprentissage en prenant en compte les axes de progrès</li> <li>▪ Renseigner l'auto-positionnement final</li> <li>▪ Rédiger une synthèse réflexive finale rendant compte de son évolution et de ses progrès à insérer dans son portfolio et visant à nourrir l'oral de fin de formation du S4</li> </ul>

Rôles et tâches du maître d'accueil temporaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner, en lien avec le directeur d'école, présenter et intégrer l'étudiant à l'équipe pédagogique, l'accompagner et l'aider notamment à trouver sa place au sein de celle-ci, à découvrir des liens entre les différents cycles, à mieux connaître le système scolaire, à comprendre comment l'école réalise ses missions en prenant en considération le contexte spécifique (projet d'école).</li> <li>▪ Accompagner et conseiller l'étudiant dans la mise en œuvre des apprentissages des élèves, dans la préparation de la classe et des séquences d'enseignement</li> <li>▪ S'assurer de l'appropriation progressive des attendus de fin de formation par l'étudiant mobilisés dans des situations variées</li> <li>▪ Elaborer et mettre en œuvre un projet individualisé de développement professionnel</li> <li>▪ Aider l'étudiant à analyser ses pratiques, aider l'étudiant dans son auto-positionnement</li> <li>▪ Soutenir, rassurer, stimuler, conseiller, élaborer un avis sur le travail de l'étudiant</li> <li>▪ Établir un travail de diagnostic partagé avec l'étudiant : compétences acquises, compétences en construction au regard des attendus de fin de formation</li> <li>▪ Accompagner et soutenir l'étudiant en difficulté, et, en cas de difficultés persistantes, prévenir l'INSPE (responsable de site)</li> <li>▪ Renseigner la fiche d'assiduité</li> <li>▪ Participer à la validation des attendus de fin de formation en lien avec le stage et rendre un avis au titre de l'évaluation de cette période d'alternance (20 crédits européens) : rédaction d'une synthèse finale qui doit être envoyée à l'INSPE en fin d'année afin de participer à l'évaluation du S4 (oral qui prend appui sur les traces du portfolio et sur les avis des maîtres d'accueil temporaire).</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueillir l'étudiant, l'aider à intégrer l'équipe</li> <li>▪ Accompagner à l'entrée dans le métier</li> <li>▪ Définir des axes de progrès prioritaires en donnant des conseils ciblés, des ressources et des stratégies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir un bilan intermédiaire</li> <li>▪ Évaluer les progrès</li> <li>▪ Établir conjointement avec l'étudiant un nouveau positionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoyer la synthèse finale au plus tard le <b>05 avril 2024</b> à la scolarité du site de formation INSPE, elle participe à l'évaluation de l'oral du S4 qui prend appui sur les traces du portfolio et les avis du maître d'accueil et du tuteur INSPE (document disponible sur le site INSPE)</li> </ul>
Rôles et tâches du directeur / de la directrice d'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la bonne intégration de l'étudiant</li> <li>• S'assurer que toutes les conditions sont remplies pour le bon déroulement du stage</li> <li>• Aider à comprendre le rôle des instances (réunion de rentrée, conseils d'école, de cycle, de maître, école-collège...)</li> <li>• Participer à la construction des attendus de fin de formation de l'étudiant, notamment ceux relevant du travail en équipe</li> </ul>		
Rôles et tâches du tuteur parcours INSPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter des conseils d'ordre formatif sur le travail de l'étudiant au regard des attendus de fin de formation</li> <li>• Aider l'étudiant dans son auto-positionnement</li> <li>• Favoriser une attitude réflexive</li> <li>• Aider l'étudiant à faire les liens entre la formation suivie à l'INSPE, le stage et la classe.</li> <li>• Accompagner l'étudiant dans la rédaction de son écrit réflexif de synthèse qui fera partie du dossier support de l'oral de fin de formation du S4</li> </ul>		

L'ensemble des outils et de positionnements sont disponibles sur le site INSPE à l'adresse suivante : <https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources>

## ATTENDUS DE FIN DE FORMATION : INDICATEURS ET REPERES POUR L'ETUDIANT DE SOPA M2

Attendus	Exemples d'indicateurs	Exemples possibles de traces pour mon portfolio
	En gras, les indicateurs à envisager plus particulièrement dès le S3.	
<b>A1, A2, A5</b>  <b>Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>J'ai pris conscience que je dois transmettre et faire partager les Valeurs de la République : je veille à être équitable envers chacun ; je suis attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons, je fais circuler la parole, je fais en sorte que chacun s'exprime...</b></li> <li>- Je connais et fais appliquer le principe de laïcité au sein de ma classe et de mon école,</li> <li>- <b>Je connais quelques documents réglementaires et je m'y réfère quand c'est nécessaire, J'assure la sécurité des élèves pris en charge en intervenant lorsque la situation le nécessite,</b></li> <li>- Je prévois des dispositifs, des séances qui permettent de développer les compétences citoyennes de mes élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séance/séquence/projet dans le(s)quel(le)(s)les Valeurs de la République sont transmises.</li> <li>- Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour contrer des propos opposés aux Valeurs de la République et/ou pour lutter contre toute forme de discrimination.</li> <li>- Séance/ séquence /projet dans le(s)quel(le)(s) les élèves apprennent à argumenter, débattre</li> <li>- ...</li> </ul>
<b>A3, A4, A6, A7, A16</b>  <b>Adulte responsable de sa classe et de sa formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>J'agis de façon éthique et responsable dans l'exercice de mes fonctions</b></li> <li>- <b>J'ai pris conscience (depuis le M1) que j'ai des droits mais aussi des devoirs : je suis assidu et ponctuel, j'arrive avant l'entrée des élèves pour préparer ma classe, Je demande à avoir connaissance du règlement intérieur, du projet d'école et des dispositifs d'aide et d'accompagnement concernant les élèves de la classe (PPRE, PAI, PAP, PPS),</b></li> <li>- <b>J'assure la sécurité affective et physique des élèves pris en charge,</b></li> <li>- Je fonde mon autorité sur l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité</li> <li>- <b>J'utilise un langage professionnel, clair et adapté aux différents interlocuteurs,</b></li> <li>- Je communique avec les parents et j'instaure une relation de confiance avec eux,</li> <li>- <b>J'assure la confidentialité des informations que l'on me transmet.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil du règlement intérieur, commenté éventuellement</li> <li>- Recueil d'une séquence d'apprentissage/ d'un projet qui s'appuierait sur le projet d'école</li> <li>- Recueil des dispositifs d'aide et d'accompagnement et des adaptations mis en place dans ma classe pour répondre aux besoins des élèves</li> <li>- Recueil d'une situation professionnelle où la co-éducation a été un levier pour le climat de classe</li> <li>- Documents qui répondent au principe de confidentialité</li> <li>- ...</li> </ul>
<b>A8</b> <b>Adulte responsable dans son école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je participe au travail d'équipe mis en œuvre dans mon école,</li> <li>- <b>J'assiste aux réunions quand elles ont lieu le jour où je suis en stage</b></li> <li>- Je comprends le rôle des différentes instances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de comptes rendus de réunions (après accord du directeur), éventuellement commentés</li> <li>- ....</li> </ul>
<b>A10, A23</b>  <b>Numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'intègre des pratiques numériques dans mes séances d'apprentissage,</li> <li>- <b>Je connais les droits et les obligations liés à l'usage du numérique (RGPD).</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'écrits qui témoignent de la connaissance des droits et des obligations liés à l'usage du numérique</li> <li>- Recueil d'une séance/séquence d'enseignement pendant laquelle l'outil numérique a permis un apprentissage efficace</li> </ul>



<p><b>A11, A12</b></p> <p><b>Ressources professionnelles et savoirs disciplinaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Je fais référence au programme dans ma fiche de préparation et je le respecte,</b></li> <li>- <b>Je prends appui sur les ressources institutionnelles (eduscol, guides, repères annuels de progressivité des apprentissages...),</b></li> <li>- Je mets en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement de mes élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...),</li> <li>- <b>J'identifie les savoirs, savoir-être, savoir-faire à acquérir, en lien avec les programmes dans le cadre de ses séquences.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de fiches de préparation et de leur bilan</li> <li>- Recueil des productions d'élèves témoignant de l'usage de modalités d'enseignement efficace.</li> </ul>
<p><b>A13, A14</b></p> <p><b>Réussite des apprentissages fondamentaux et planification des séquences</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je sais préparer une séquence d'apprentissage en identifiant progressivement les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation ; en choisissant les activités et en prévoyant leur durée et leur diversité ; en étant attentif aux consignes et aux supports...</li> <li>- <b>Je mets en œuvre des séances d'apprentissage dans lesquelles l'objet enseigné et sa didactique sont maîtrisés,</b></li> <li>- Je structure les situations d'apprentissage en définissant le temps, l'espace, les contenus et les interactions de mes élèves</li> <li>- <b>Je connais et reconnais les étapes du développement langagier d'un enfant, je relève les problèmes langagiers et progressivement je propose des remédiations.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de fiches de préparation</li> <li>- Recueil de fiches d'observation des élèves</li> <li>- Recueil de remédiations mises en place suite aux observations</li> <li>- ....</li> </ul>
<p><b>A15</b></p> <p><b>Explicitation, coopération et différenciation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'identifie les leviers de l'explicitation et je les mobilise,</li> <li>- Je connais les variables de différenciation,</li> <li>- Je connais et j'utilise les différents modes d'organisation du travail en groupe</li> <li>- Je propose un cadre de travail avec des consignes claires, précises et explicites pour tous les élèves</li> <li>- <b>J'explique le sens du travail engagé et le relie avec les apprentissages précédents et à venir.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de fiches de préparation où la diversité des élèves des élèves est prise en compte</li> <li>- Recueil d'adaptations proposées en fonction des besoins des élèves identifiés</li> <li>- Recueil de photographies de la classe qui témoignent d'une organisation favorisant le travail de groupe</li> <li>- Recueil de tâches mettant en avant les gestes de tissage et les variables utilisées pour s'adresser à tous les élèves.</li> </ul>
<p><b>A17, A18, A19</b></p> <p><b>Evaluation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Je prévois l'évaluation de la séance/de la séquence que je vais réaliser,</b></li> <li>- <b>Je connais les outils d'évaluation institutionnels,</b></li> <li>- Je propose différents types d'évaluation,</li> <li>- Je suis capable d'expliquer mes choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence),</li> <li>- J'utilise les résultats d'une évaluation diagnostique pour construire ma séquence,</li> <li>- J'analyse les réussites et les erreurs de mes élèves pour penser des remédiations et pour ajuster mon enseignement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Description et analyse d'une évaluation mise en place (choix effectués en termes d'évaluation : critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils...)</li> <li>- Recueil d'une trace qui témoigne que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté</li> <li>- Recueil des régulations effectuées lors d'une séquence en cours.</li> </ul>
<p><b>A9, A21</b></p> <p><b>Analyse de son travail</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Je prévois des bilans sur mes fiches de préparation pour faire évoluer ma pratique,</b></li> <li>- <b>Je m'auto-positionne régulièrement à partir de l'analyse de ma pratique.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des auto-positionnements réguliers analysés et commentés</li> <li>- Recueil de fiches de préparation avec un bilan qui permet de réajuster ses gestes professionnels.</li> </ul>
<p><b>A24, A 25</b></p> <p><b>Acteur de son développement professionnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>J'identifie et j'exprime mes besoins de formation.</b></li> <li>- <b>Je tiens compte des conseils et recommandations</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil de courriels qui témoignent de mes besoins de formation</li> <li>- Recueil d'écrits réflexifs témoignant de mes besoins de formation identifiés.</li> <li>- Recueil d'écrits réflexifs témoignant de l'évolution de ma compréhension du métier et de mes gestes professionnels du M1 au M2 compris.</li> </ul>

## ATTENDUS DE FIN DE FORMATION : INDICATEURS ET REPERES POUR LE MAITRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET LE TUTEUR PARCOURS INSPE - M2 SOPA

Attendus	On cherche à observer si l'étudiant	Repères d'un développement professionnel progressif au fil de l'année En gras, les repères à identifier plus particulièrement dès le S3
<b>A1, A2, A5</b> <b>Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- a déjà pris conscience qu'il/elle doit transmettre et faire partager les Valeurs de la République,</li> <li>- convoque quelques documents réglementaires,</li> <li>- assure la sécurité des élèves sous sa responsabilité,</li> <li>- prévoit des dispositifs, des séances qui permettent de développer les compétences citoyennes des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'étudiant veille à être équitable envers chacun ; il est attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons,</b></li> <li>- <b>l'étudiant fait circuler la parole et s'assure que chacun puisse s'exprimer,</b></li> <li>- l'étudiant aide les élèves à développer leur esprit critique / à gérer les conflits/ à argumenter...</li> <li>- <b>l'étudiant intervient lorsque des propos contraires aux valeurs de la République sont tenus,</b></li> <li>- <b>l'étudiant se mobilise contre toute forme d'exclusion et de discrimination, de stéréotypes.</b></li> </ul>
<b>A3, A4, A6, A7, A16</b> <b>Adulte responsable de sa classe et de sa formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- a pris conscience (depuis le M1) qu'il/elle a des droits mais aussi des devoirs,</li> <li>- demande à avoir connaissance du règlement intérieur, du projet d'école et des dispositifs d'aide et d'accompagnement concernant les élèves de la classe (PPRE, PAI, PAP, PPS),</li> <li>- assure la sécurité affective et physique des élèves pris en charge,</li> <li>- fonde son autorité sur l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité,</li> <li>- continue à utiliser un langage professionnel, clair et adapté aux différents interlocuteurs,</li> <li>- assure la confidentialité des informations reçues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'étudiant est assidu et ponctuel, il connait et applique le règlement intérieur et les règles qui régissent le fonctionnement de son école,</b></li> <li>- l'étudiant est attentif aux besoins des élèves en classe, dans les couloirs et en récréation,</li> <li>- l'étudiant a bien compris l'importance de la communication avec les différents partenaires de son école, et en premier lieu avec les parents,</li> <li>- <b>l'étudiant s'adresse à ses interlocuteurs dans un niveau de langue adaptée,</b></li> <li>- <b>l'étudiant identifie tout signe de comportement à risque et en fait part aux membres de la communauté éducative concernés</b> et contribue progressivement à leur résolution.</li> </ul>
<b>A8</b> <b>Adulte responsable dans son école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans son école,</li> <li>- prend en compte les caractéristiques de son école, de ses publics et identifie le rôle de quelques acteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'étudiant s'intéresse aux différentes réunions, y assiste</b> et y contribue quand elles se tiennent sur sa journée de présence en classe</li> <li>- <b>l'étudiant collabore avec son binôme.</b></li> </ul>
<b>A10, A23</b> <b>Numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- intègre des pratiques numériques dans ses séances d'apprentissage,</li> <li>- connaît les droits et les obligations de l'usage numérique (RGPD).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'étudiant utilise les outils numériques de son école pour faciliter les apprentissages,</li> <li>- l'étudiant communique avec les outils académiques disponibles,</li> <li>- <b>l'étudiant gère son identité numérique et différencie les usages personnels et professionnels.</b></li> </ul>
<b>A11, A12</b> <b>Ressources professionnelles et savoirs disciplinaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mobilise les contenus disciplinaires et didactiques dans ses séances d'apprentissages,</li> <li>- mobilise les ressources professionnelles institutionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'étudiant fait référence au programme dans sa fiche de préparation et le respecte,</b></li> <li>- <b>l'étudiant prend appui sur les ressources institutionnelles (eduscol, guides, repères annuels de progressivité des apprentissages...),</b></li> <li>- l'étudiant met en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...).</li> <li>- <b>l'étudiant identifie les savoirs, savoir-être, savoir-faire à acquérir, en lien avec les programmes dans le cadre de ses séquences</b></li> </ul>
<b>A13, A14</b> <b>Réussite des apprentissages et planification des séquences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sait préparer une séquence d'apprentissage en identifiant progressivement les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation ; en choisissant les activités et en prévoyant leur durée et leur diversité ; et en étant attentif aux consignes et aux supports...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'étudiant met en œuvre des séances d'apprentissage dans lesquelles l'objet enseigné et sa didactique sont maîtrisés,</b></li> <li>- <b>l'étudiant connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant, relève les problèmes langagiers et progressivement propose des remédiations,</b></li> <li>- l'étudiant identifie les difficultés possibles que peuvent rencontrer les élèves.</li> </ul>

<b>A15</b> <b>Explicitation, coopération et différenciation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prend appui sur les leviers de l'enseignement explicite,</li> <li>- connaît les variables de différenciation,</li> <li>- connaît et utilise les différents modes d'organisation des groupes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'étudiant permet aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages,</b></li> <li>- <b>l'étudiant intègre des moments d'enseignement explicite dans ses séances d'apprentissage,</b></li> <li>- l'étudiant conçoit et propose des situations d'apprentissage dans lesquelles il prend en compte la diversité des élèves,</li> <li>- l'étudiant propose des situations d'apprentissage dans lesquelles il fait coopérer les élèves,</li> <li>- l'étudiant met en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...).</li> </ul>
<b>A17, A18, A19</b> <b>Evaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoit l'évaluation de la séance/de la séquence qu'il va réaliser en créant un outil adapté,</li> <li>- sait analyser les éléments d'évaluation qu'il a recueillis,</li> <li>- sait les exploiter,</li> <li>- connaît les outils d'évaluation institutionnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'étudiant propose différents types d'évaluation,</li> <li>- <b>l'étudiant est capable d'expliquer ses choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence),</b></li> <li>- <b>l'étudiant utilise les résultats d'une évaluation diagnostique pour construire sa séquence,</b></li> <li>- l'étudiant analyse les réussites et les erreurs de ses élèves pour penser des remédiations et pour ajuster son enseignement.</li> </ul>
<b>A9, A21</b> <b>Analyse son travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoit des bilans sur ses fiches de préparation,</li> <li>- s'auto-positionne régulièrement à partir de l'analyse de sa pratique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'étudiant identifie et met en œuvre les adaptations nécessaires pour faire évoluer sa pratique,</b></li> <li>- l'étudiant est capable d'étayer ses choix et d'en mesurer les effets sur sa construction professionnelle et sur les apprentissages de ses élèves.</li> </ul>
<b>A24, A 25</b> <b>Acteur de son développement professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifie et exprime ses besoins de formation.</li> <li>- tient compte des conseils et recommandations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'étudiant a identifié, voire a mobilisé les sources, les ressources, les dispositifs, les modalités de formation tout au long de la vie,</li> <li>- il s'est approprié les conseils et en perçoit les effets sur sa pratique et la réussite des élèves (apprentissage et climat de classe).</li> </ul>

## ACCOMPAGNER L'ETUDIANT EN STAGE EN DIFFICULTE

Tous les acteurs qui accompagnent l'étudiant sont particulièrement vigilants aux premières manifestations de difficultés rencontrées par l'étudiant en stage, difficultés liées à la personne (isolement au sein de l'équipe pédagogique, retards ou absences) ou liées au métier (problèmes de relation avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative, manque de préparation des séances pédagogiques, difficultés rencontrées dans le suivi des apprentissages des élèves).

En cas de difficultés persistantes ou de dérives éventuelles, il est important d'avertir les **responsables de site** de formation INSPE dont dépend l'étudiant afin de mettre en place un dialogue et un accompagnement complémentaire et conjoint.

Quelques indicateurs peuvent alerter sur des difficultés d'un étudiant en stage :

- La sécurité des élèves non assurée ;
- Une posture défaillante qui perdure malgré les conseils ;
- Des situations et des choix pédagogiques qui ne permettent pas aux élèves d'apprendre, de progresser malgré les conseils répétés des différents tuteurs ;
- Des problèmes de gestion d'élèves qui ne se règlent pas ;
- Une conduite d'évitement (y compris dans la prise en charge de séances de classe) ne permettant pas l'échange professionnel ;
- Une qualité de langue française insuffisante (registre lexical et grammatical non approprié) ;
- Une communication avec les élèves ou avec les autres membres de la communauté éducative défaillante.

## LA FORMATION DES MAÎTRES D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants, de la mise en place d'un parcours par alternance et du changement de la place des concours externes en fin de master 2, il sera proposé une formation aux maîtres d'accueil des étudiants en stage. Cette action de formation de formateurs en lien avec l'INSPE a pour objectifs :

- d'identifier les besoins des MAT,
- d'identifier et d'interroger les gestes professionnels des MAT dans l'accompagnement des étudiants en stage,
- d'expliciter les attendus de fin de formation dans une perspective de continuum,
- d'élaborer et de partager des outils d'aide au développement des compétences professionnelles des MAT,
- de comprendre la maquette de formation du M2 MEEF 1<sup>er</sup> degré.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Sclolarité des sites de formation INSPE

(pour envoi de la synthèse finale le 5 avril)

Site d'Arras : [inspe-sclolarite-arras@univ-lille.fr](mailto:inspe-sclolarite-arras@univ-lille.fr)

Site de Douai : [inspe-sclolarite-douai@univ-lille.fr](mailto:inspe-sclolarite-douai@univ-lille.fr)

Site de Gravelines : [inspe-sclolarite-gravelines@univ-lille.fr](mailto:inspe-sclolarite-gravelines@univ-lille.fr)

Site d'Outreau : [inspe-sclolarite-outreau@univ-lille.fr](mailto:inspe-sclolarite-outreau@univ-lille.fr)

Site de Valenciennes : [inspe-sclolarite-valenciennes@univ-lille.fr](mailto:inspe-sclolarite-valenciennes@univ-lille.fr)

Site de Villeneuve d'Ascq : [inspe-sclolarite-villeneuve@univ-lille.fr](mailto:inspe-sclolarite-villeneuve@univ-lille.fr)

### Les responsables des sites INSPE

Site d'Arras : Mme Hélène Laloux [helene.laloux@inspe-lille-hdf.fr](mailto:helene.laloux@inspe-lille-hdf.fr)

Site de Douai : M. Jean-Francois Courco [jeanfrancois.courco@inspe-lille-hdf.fr](mailto:jeanfrancois.courco@inspe-lille-hdf.fr)

Site de Gravelines : M. Thibaut Kuehn [thibaut.kuehn@inspe-lille-hdf.fr](mailto:thibaut.kuehn@inspe-lille-hdf.fr)

Site d'Outreau : M. Ewen Lecuit [ewen.lecuit@inspe-lille-hdf.fr](mailto:ewen.lecuit@inspe-lille-hdf.fr)

Site de Valenciennes : M. Bruno Rawecki [bruno.rawecki@inspe-lille-hdf.fr](mailto:bruno.rawecki@inspe-lille-hdf.fr)

Site de Villeneuve d'Ascq : Mme Marianne Moulin [marianne.moulin@inspe-lille-hdf.fr](mailto:marianne.moulin@inspe-lille-hdf.fr)

## **Annexe 2 : Lien vers le référentiel national de formation du master MEEF mention premier degré**

[https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Mediatheque/84/7/CRPE-Annexe\\_referentiel\\_formation\\_-\\_MEEF\\_post\\_CT\\_1151847.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Mediatheque/84/7/CRPE-Annexe_referentiel_formation_-_MEEF_post_CT_1151847.pdf)

## **Annexe 3 : Lien vers l'espace numérique de l'INSPE et les documents de suivi (fiche de positionnement dialogué et fiche d'assiduité)**

<https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources>